



Déclaration de Guerre face au projet de loi « EL KHOMRI »



Les organisations syndicales de salariés et de jeunesse signataires (CGT – CFDT- FO- CGC- UNSA- Solidaires- FSU- UNL- UNEF- FIDL) se sont réunies cette semaine pour faire le point sur la situation sociale et économique notamment après la publication du projet de loi dit **El Khomri**, concernant la modification du Code du travail.

Ensemble et à des degrés divers, elles constatent que ce projet, élaboré sans réelle concertation, va profondément changer la législation du travail et comporte des risques pour les salarié(e)s et les jeunes qui aspirent à accéder à un emploi.

Les organisations signataires ne sont pas satisfaites de ce projet et demandent le retrait de la barémisation des indemnités prudhommales dues en cas de licenciement abusif et des mesures qui accroissent le pouvoir unilatéral des employeurs.

Elles conviennent de travailler ensemble sur la construction de droits nouveaux, et sur les autres articles du projet, notamment, sur les licenciements économiques, le forfait jours, les astreintes non payées, l'organisation du travail et la santé au travail, l'apprentissage ...

Les organisations signataires, conscientes des enjeux et des responsabilités du mouvement syndical sont porteuses de propositions et sont disponibles pour engager le dialogue permettant le développement de l'emploi, de la lutte contre la précarité et de la sécurisation des droits des salarié(e)s dans les entreprises.

Les organisations signataires se retrouveront le 3 mars prochain afin d'approfondir leurs analyses en commun.

Nous savons d'ores et déjà que la bataille va être rude face à un gouvernement borné qui joue le jeu du MEDEF. Préparons-nous à nous mobiliser dans nos entreprises, dans les rues, pour notre avenir et celui de nos enfants !

Après la réforme de l'orthographe, la réforme du code du travail



**MANIFESTONS LE 9 MARS DANS
VOS VILLES RESPECTIVES CONTRE
LE PROJET EL KHOMRI**



- Facebook : **cgt otis**
- site internet : **<http://otis.reference-syndicale.fr/>**